

Lettre d'infos AED

Un secteur dédié

Au SNES-FSU Bordeaux, il y a des militant·e·s pour vous accompagner dans vos démarches, répondre à vos questions et vous défendre en cas de difficultés professionnelles. Contrats, missions, formation, aide sociale, autorisations d'absence, etc. le SNES-FSU Bordeaux peut vous apporter des réponses. Vous pouvez ainsi contacter :

- **Delphine Discamps**, animatrice du secteur non-titulaires :
nontitulaires@bordeaux.snes.edu, Tél. [0612517665](tel:0612517665)
- **Julien Renom**, animateur du secteur CPE et AED : cpe@bordeaux.snes.edu, Tél. [0787080656](tel:0787080656)

Des représentant·e·s pour vous défendre

A la suite des élections professionnelles de décembre 2022, 3 représentant.e.s du SNES-FSU à la Commission Consultative Paritaire Académique AED et AESH ont été élu.e.s. Cette commission est consultée pour les questions d'ordre individuel (licenciements, sanctions autres que l'avertissement ou le blâme).

Les représentant.e.s sont **Marie Bloy pour les AESH et Christophe Fuzier et Tanjona RAZAFINDRALAMBO, pour les AED.**

Mouvement social en cours : solliciter le fonds de solidarité du SNES-FSU

Le SNES-FSU soutient de façon volontariste les AED et AESH syndiqué.e.s, engagé.e.s dans la lutte contre la réforme des retraites. Vous trouverez toutes les informations ici : <https://bordeaux.snes.edu/Organiser-la-solidarite.html>

Le mouvement social contre la réforme des retraites se poursuit ce jeudi 6 avril, n'hésitez pas à nous rejoindre dans les cortèges aux côtés de la FSU.

<https://bordeaux.snes.edu/Retraites-on-continue.html>

AED : moyens de surveillance pour la rentrée

Un groupe de travail au sujet de la répartition des moyens de surveillance pour la rentrée 2023 a eu lieu le 10 mars. Voici quelques éléments pointés par le SNES-FSU lors de cette réunion :

- La mise en place du système de remplacement est une très bonne chose mais son fonctionnement reste à améliorer pour des suppléances plus rapides.
- Le remplacement à 100% des AED en congé maternité, dès le premier jour, est une victoire syndicale à mettre au crédit du SNES-FSU dans le cadre du plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette évolution du remplacement des AED en congé maternité évite en effet toute discrimination

générée à l'embauche.

- Le Rectorat ne prévoit que 6,5 emplois d'AED supplémentaires dans l'académie à la rentrée prochaine, dont 3 au nouveau lycée du Barp. C'est insuffisant au regard des besoins des adolescents, surtout en période post-covid. C'est insuffisant également pour que les AED puissent s'extraire de l'urgence du quotidien, de la gestion de crise et dégagent du temps pour s'impliquer dans des projets éducatifs.
- Les critères de répartition des moyens de surveillance sont à revoir, notamment en prenant en compte le climat scolaire des établissements mais aussi le bâti scolaire.
- CDIisation des AED : si les missions des AED cdisé.e.s sont amenées à évoluer, il faut définir un cadre.
- CDIisation des AED : **le passage du CDD en CDI amène un changement d'employeur et donc potentiellement un changement d'établissement. Il faut donc aussi fixer des règles de mobilité. Le SNES-FSU a demandé et obtenu un groupe de travail sur ces deux questions. Nous vous proposerons des réunions pour préparer ensemble ce rendez-vous.**

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | s3bor@snes.edu

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux